

Estres pa-  
renes pour  
établir une  
Banque ge-  
nerale en  
France.

LOUIS, &c. A tous ceux qui ces Presen-  
tes verront, *Salut*. Les avantages que les  
Banques publiques ont procuré à plusieurs  
Etats de l'Europe, dont elles ont soutenu le  
crédit, rétabli le Commerce, & entretenus  
manufactures, Nous ont persuadé de l'utilité  
que nos peuples retireroient d'un pareil établis-  
sement. Le Sieur Law Nous ayant proposé,  
il y a quelques mois, d'en former une dont le  
fond seroit fait de nos deniers, & qui seroit  
administré en nôtre nom, & sous nôtre au-  
thorité. Le projet en fut examiné dans nôtre  
Conseil des Finances, où plusieurs Banquiers,  
Negocians & Députés des Villes de Commer-  
ce ayans été appellez, pour avoir leurs avis,  
ils convinrent tous, que rien ne pouvoit être  
plus avantageux à Nôtre Royaume, qui par  
sa situation & sa fertilité, jointe à l'industrie  
de ses Habitans, n'avoit besoin que d'un cre-  
dit solide pour y attirer le Commerce le plus  
florissant; Ils crurent néanmoins que les con-  
jonctures du tems n'étoient pas favorables, &  
qu'il conviendroit mieux qu'un tel établisse-  
ment fut fait sur le compte d'une Compagnie.  
Ces raisons jointes à quelques conditions par-  
ticulieres du Projet, Nous déterminerent à la  
refuser; mais le Sr. Law Nous a supplié de vou-  
loir lui accorder la faculté d'établir une autre  
espece de Banque, dont il offre de faire les  
fonds, tant de ses deniers, que de ceux de sa  
Compagnie, & par le moyen de laquelle il se  
propose d'augmenter la circulation de l'argent,  
faire cesser l'usure, suppléer aux voitures des  
especes, entre *Paris* & les *Provinces*, donner  
aux étrangers le moyen de faire des fonds avec  
sûreté dans nôtre Royaume, & faciliter à nos  
peuples le debit de leurs danrées, & le paiement  
de